

# Appréciation de la durabilité des demandes de crédit adressées au Conseil municipal

Damien Regenass, Délégué au développement durable, Service du  
développement durable (SDD), Ville de Versoix

# Plan de la présentation

1. Contexte
2. Besoins
3. Constat
4. Grille d'appréciation créée
5. Conclusions
6. Appréciation de la durabilité
7. Perspectives

# Contexte

- Création du Service du développement durable (2020)
  - Création du poste de Délégué au développement durable (2021)
- Nouveau règlement du Conseil municipal (législatif) (2020)
  - Art 27, al. 3

« Lorsqu'il soumet un projet au Conseil municipal, le Conseil administratif y joint un message, par lequel il motive son projet, notamment quant à ses conséquences financières, économiques, sociales et environnementales et à la manière dont il s'inscrit dans le cadre du développement durable de la commune, dans tous ses domaines d'action. »

# Besoins

- Pouvoir apprécier/évaluer des projets très divers des services faisant des demandes de crédit (Bâtiments; Gérance & Ecoles; Sports & Manifestations; Travaux, Voirie et Espaces publics; Urbanisme & Transports; etc.)
- Initialement, avoir un outil simple et utilisable directement par les services

# Constat

Recherche et test d'outils existants applicables au contexte communal et à la diversité des projets soumis

- Boussole 21 ; Guide ARE (2008) ; Guide bernois (2010); etc.

- ➔ Pas de consensus sur les critères à prendre en compte dans le cadre d'une évaluation de la durabilité
- ➔ Difficulté de trouver un outil en lien avec le contexte communal
- ➔ Nécessité de créer son propre outil

# Grille d'appréciation créée

- Basée sur les questions de la *Grille de lecture des projets* du Fonds communal pour le développement durable de la Ville de Lausanne
- Appréciation de la durabilité et non une validation binaire (durable ou non)
  - Préférence pour des réponses qualitatives
- Distinction entre les piliers du DD (3 x 8 questions)
- Questions suffisamment larges pour s'appliquer à l'ensemble des services
- Formulation des questions visant à éviter les interprétations différentes

# Conclusions

- Réponses des services sujettes à interprétation
- Questions pas toujours en lien avec le projet («pas concerné»)
- ➔ Traitement des appréciations de durabilité directement par le SDD

# Appréciation de la durabilité

- Recherches en fonction de l'objet (pas expert sur chaque thématique)
- Précisions en quoi le projet est durable et non s'il est durable ou non
- Volonté d'avoir à chaque fois les trois piliers du DD (pas toujours possible)
- Rédaction du texte sur la même base pour chaque demande
- Vérification des aspects financiers (Service des Finances)

# Exemples de sujets traités

- Réaménagement en zone 30
- Panneaux solaires sur un bâtiment communal\*
- Nouveau bâtiment de l'infirmierie de la piscine
- Remplacement de toilettes publiques\*
- Renouvellement des vêtements de la fanfare communale
- Crédit gérance (divers travaux en lien avec l'exploitation des bâtiments)
- Etc.

# Evolution possible de la méthodologie

- Critères moins précis mais essentiels à remplir pour chacune des demandes de crédit
- Impact carbone du projet avec budget carbone pour l'administration ou par service

Merci de votre attention